



Ordonnance de télécom CRTC 2009-767

Ottawa, le 10 décembre 2009

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Cogeco Cable Inc.	28	le 1 ^{er} décembre 2009	le 10 décembre 2009
Cogeco Cable Inc.	29	le 1 ^{er} décembre 2009	le 10 décembre 2009

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant: <http://www.crtc.gc.ca>